

Holy-Dis

Exercice clos le 30 juin 2011

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Holy-Dis

Exercice clos le 30 juin 2011

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Holy-Dis, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 2.1.1 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'immobilisation des frais de développement des logiciels. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode comptable précisée ci-dessus et des informations fournies dans cette note de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

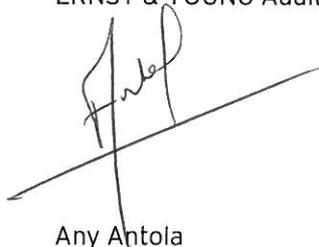
III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris-La Défense, le 18 novembre 2011

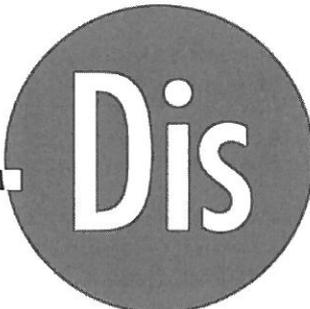
Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Any Antola

ETATS FINANCIERS
HOLY-DIS SA

EXERCICE 2010-2011

Holy · 

ACTIF

	2010-2011			2009-2010
	Brut	Amort/prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement	2 587 651	1 285 138	1 302 513	1 225 686
Concessions, brevets, licences, logiciels	348 107	327 086	21 022	41 616
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	65 913	64 975	938	3 467
Instal. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	168 444	126 369	42 075	26 840
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	313 667	288 193	25 474	15
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	26 453		26 453	24 973
	3 510 236	2 091 761	1 418 475	1 322 598
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	13 943	0	13 943	11 099
Avances et acomptes versés sur commandes	274		274	1 547
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 322 926	21 968	1 300 958	1 441 271
Autres créances	161 960	0	161 960	119 646
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	320 458	1 805	318 653	493 142
Instruments de trésorerie				
Disponibilités				
	1 293 331		1 293 331	357 873
Charges constatées d'avance	107 469		107 469	103 578
	3 220 360	23 773	3 196 587	2 528 156
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion Actif				
TOTAL GENERAL	6 730 596	2 115 534	4 615 062	3 850 754

PASSIF

	2010-2011	2009-2010
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 501 342)	501 342	501 342
Primes d'émission, de fusion, d'apport	379 787	463 344
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
- Réserves :		
- Réserve légale	17 946	17 946
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres Réserves		
Report à nouveau	-227 671	-115 466
Résultat de l'exercice	668 633	-112 205
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	1 340 037	754 961
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	26 710	52 258
Provisions pour charges		
	26 710	52 258
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'ets. de crédit		
Emprunts et dettes financières		
Avances et acomptes reçus sur commandes	50 179	20 601
Fournisseurs et comptes rattachés	551 954	493 578
Dettes fiscales et sociales	1 247 360	1 115 658
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	26 843	18 780
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 371 979	1 394 916
	3 248 315	3 043 535
Ecart de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	4 615 062	3 850 754

COMpte DE RESULTAT

	2010-2011	2009-2010
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	95 483	21 575
Licences	1 255 213	1 205 689
Prestations	2 494 042	1 288 836
Maintenance	2 457 086	2 317 598
Frais	247 625	211 092
Chiffre d'affaires net	6 549 449	5 044 790
Production stockée		
Production immobilisée	394 575	327 069
Produits nets partiels sur opérations à long terme		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions et transfert de charges	82 279	38 177
Autres produits	650	7 882
	7 026 954	5 417 918
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	36 676	19 432
Variation de stocks	-2 844	-3 992
Achat de matières premières et autres approv.		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	1 948 771	1 374 653
Impôts, taxes et versements assimilés	194 976	202 534
Salaires et traitements	2 680 371	2 458 564
Charges sociales	1 191 864	1 107 357
Dotations aux amortissements et provisions :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	358 108	336 755
- Sur immobilisations : dotations aux provisions		
- Sur actif circulant : dotations aux provisions	18 582	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	26 710	52 258
Autres charges	6 742	26 967
	6 459 957	5 574 528
RESULTAT D'EXPLOITATION	566 997	-156 611
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	4 790	2 087
Reprises sur provisions et transfert de charges	27 006	1 679
Différences positives de change	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 841	2 034
	33 637	5 800
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 805	1 540
Intérêts et charges assimilées	2	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 807	1 540
RESULTAT FINANCIER	31 831	4 260
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	598 827	-152 350

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	2010-2011	2009-2010
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	204	
Sur opérations en capital	61 015	41 150
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	61 219	41 150
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 086	20
Sur opérations en capital	59	985
Dotations aux amortissements et aux provisions		
	1 145	1 005
RESULTAT EXCEPTIONNEL	60 075	40 145
Participation des salariés aux résultats		
Crédit d'impôt	-9 731	0
Total des produits	7 121 810	5 464 868
Total des charges	6 453 177	5 577 073
BENEFICE OU PERTE	668 633	-112 205

ANNEXE COMPTABLE

Au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 30 juin 2011, le total est de 4 615 062 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, le résultat est de 668 633 €.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1-Faits caractéristiques de l'exercice

En date du 13 décembre 2010, l'Assemblée Générale a décidé la distribution partielle de la prime d'émission pour un montant de 83 557 €.

2-Règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2011 sont établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable relatif au Plan Comptable Général 1999 et aux principes fondamentaux (prudence, permanence des méthodes, indépendance des exercices et continuité de l'activité).

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er juillet 2010 au 30 juin 2011.

2.1 Immobilisations incorporelles

2.1.1 *Frais de développement*

Les frais de recherche, relatifs aux phases d'analyse préalable, sont comptabilisés directement en charges de l'exercice.

Les frais de développement sont pour l'essentiel constitués des charges du personnel affectées au développement des logiciels existants (Planexa), des nouveaux logiciels (Timesquare) et de moteurs de calcul correspondant aux phases d'analyse organique, programmation, tests, jeux d'essais et documentation du logiciel.

En application du règlement CRC 2004-06, les coûts de développement sont comptabilisés à l'actif puisqu'ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale ou de viabilité économique pour les projets de développement pluriannuels. Ceci implique de respecter l'ensemble des critères suivants :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation en vue de sa mise en service ou de sa vente
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre
- la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables
- la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les coûts de développement ne respectant pas ces critères sont constatés en charge.

L'amortissement des coûts de développement activables des produits Windows est réalisé linéairement sur la durée d'utilité de 3 ans, à compter de la date de fin des projets.

Concernant le produit Timesquare, il constitue une application web modulaire, façon « portail », composée d'un socle technique et d'un certain nombre de modules fonctionnels qui vient se greffer sur ce socle (module administratif, module personnel, module dimensionnement, module planification administration). Ce socle a vocation à servir de base à l'ensemble des versions Timesquare qui seront distribuées (il correspond au

« standard » Timesquare), et il se pérennise d'autant plus en fonction des évolutions technologiques et en fonction des développements de modules « satellitaires » attendus par le marché.

Par conséquent, nous estimons que le socle technique a une durée d'utilité de 9 ans, et l'ensemble des modules supplémentaires optionnels a une durée d'utilité de 3 ans.

2.1.2 Concessions, brevets et licences

Les concessions, brevets et licences acquises sont comptabilisés au coût d'acquisition et amortis linéairement sur 10 ans.

2.1.3 Logiciels

Il s'agit des logiciels acquis qui sont valorisés au coût d'acquisition et, amortis sur une durée comprise entre 1 et 5 ans.

2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements sont calculés sur la durée normale de vie des biens selon les modes et les durées suivants :

Nature	Mode	Durée
Installations générales, Agencements et Aménagements divers	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau et Informatique	Linéaire	3 à 4 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans

2.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les dépôts et cautionnements versés comptabilisés à leur valeur d'origine et les titres de participation.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. Ils font l'objet d'une évaluation à chaque fin d'exercice, tenant compte des prévisions de résultat. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur d'origine, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

2.4 Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour, ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

2.5 Reconnaissance du revenu

La constatation des revenus est fonction de la nature du produit et du contrat conclu avec le client.

- **Ventes de logiciels et de matériels**

Conformément à l'article 1583 du code civil, la vente est parfaite entre les parties, et la propriété est acquise de droit à l'acheteur dès qu'il y a accord sur la chose et le prix. Ainsi, le transfert de propriété accompagne immédiatement l'échange de consentements.

Le produit de la vente de logiciels est donc comptabilisé à la date de signature du contrat ou du bon de commande.

La vente de matériels est comptabilisée dès la livraison du bien chez le client.

- **Ventes de prestations de services**

La vente de prestations de service est comptabilisée dès sa réalisation chez le client.

La vente de maintenance est facturée annuellement du 1er janvier au 31 décembre, et est proratisée dans les comptes en fonction du principe d'indépendance des exercices.

- **Contrats à exécution successive**

Les prestations rendues et non facturées à la date de clôture des comptes sur les contrats de maintenance à exécution successive sont enregistrées en factures à établir.

- **Contrats dont la réalisation se poursuit au-delà de la date de clôture**

Les contrats à long terme traités à forfait, et dont l'exécution se poursuit sur plus d'un exercice, sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement lorsque les éléments suivants sont réunis :

- le montant du contrat peut être évalué de façon fiable,
- le pourcentage d'avancement du projet peut faire l'objet d'une évaluation lors de l'arrêté des comptes
- les temps d'étude et les coûts peuvent être identifiés de façon fiable.

Dans cette méthode, les produits correspondant au contrat sont pris en compte en fonction du pourcentage estimé d'avancement du projet à la date de l'arrêté des comptes.

Toutefois, lorsque le montant des coûts prévisibles pour l'achèvement d'un contrat, risque de faire apparaître une perte à terminaison, une provision pour risque est constituée en fonction de la perte probable à la clôture de l'exercice.

2.6 Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est comptabilisée selon la méthode des coûts historiques et est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire (valeur du marché) est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.7 Créances

Les dettes et créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'un actif est inférieure à sa valeur comptable.

En particulier, pour l'appréciation de la valeur d'inventaire des postes clients, les soldes dus à la clôture font l'objet d'un examen individuel et les provisions nécessaires sont constatées s'il apparaît un risque de non-recouvrement.

2.8 Notion de résultat courant et résultat exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont compris dans le résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

2.9 Opérations en devises

En cours d'exercice, les transactions en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur en € à la date d'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises hors zone euro figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques en totalité.

2.10 Provisions inscrites au passif

Les provisions inscrites au passif remplissent les critères exigés par le règlement CRC 2000-06 sur les passifs. Les risques font l'objet d'une revue par la Direction Générale et sont provisionnés au cas par cas, en fonction de l'estimation de sorties de ressources probable.

2.11 Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à mentionner une rémunération individuelle.

2.12 Avances, crédits accordés aux membres des organes d'administration

Aucune avance, crédit n'a été accordé durant cet exercice aux organes d'administration.

2.13 Indemnités de départ à la retraite

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont conformes aux obligations légales et réglementaires en France. Ils ne font pas l'objet d'une comptabilisation et figurent en engagements hors bilan. Par ailleurs il n'existe pas de traitement pour les pensions, indemnités assimilées et compléments de retraite des dirigeants.

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme). Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC. Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de dette actuarielle.

Cette méthode consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise;
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP).
- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur actualisée de l'obligation).

Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

Compte tenu des hypothèses retenues ci-dessous, le montant total des engagements au 30 juin 2011 s'élèvent à 92 835 € contre 105 509 € au 30 juin 2010.

- **Paramètres économiques**

Revalorisation des salaires : elle peut être linéaire ou variable. Elle est ainsi représentée sous la forme de tables qui expriment un taux d'évolution de la rémunération par âge. Les tables retenues sont les suivantes :

- Cadre : Décroissance forte
- Non Cadre : Décroissance forte

Charges sociales patronales : 45 %

Taux de contribution employeur : 50 %

Taux d'actualisation est déterminé par référence à un taux de marché à la date de clôture fondé sur les taux de rendement moyen des obligations d'entreprises de première catégorie (Obligations corporate AA). Le taux retenu dans le cadre de cette évaluation correspond au taux IBOXX Corporates AA (Indexco.com). Le taux d'actualisation s'élève à 5.83 % au 30/06/2011.

Droits conventionnels : l'indemnité de départ en retraite est déterminée à partir de la convention collective ou de l'accord collectif si ceux-ci sont plus favorables que les indemnités légales. Les tables retenues par catégories sont les suivantes :

Départ volontaire :

- Cadre : Bureaux d'études-SYNTEC (DV)
- Non Cadre : Bureaux d'études-SYNTEC (DV)

Mise à la retraite :

- Cadre : Bureaux d'études-SYNTEC (MR)
- Non Cadre : Bureaux d'études-SYNTEC (MR)

• Paramètres démographiques

Mobilité des actifs : Le taux de turnover ou taux de rotation du personnel représente le rapport entre le nombre de salariés ayant quitté l'entreprise et ceux présents. Les tables retenues par catégorie sont les suivantes :

- Cadre : Turn-over fort
- Non cadre : Turn-over fort

Table de mortalité : La probabilité de survie est déterminée à partir de tables statistiques de mortalité de la population française. Par exemple, la table INSEE indique le nombre de survivants à chaque âge pour 100 000 individus à la naissance en faisant une distinction par sexe. Les tables retenues par catégorie sont les suivantes :

- Cadre : INSEE 2010
- Non Cadre : INSEE 2010

Ventilation des départs à la retraite : les taux retenus sont les suivants :

- Départ volontaire (Départ à l'initiative du salarié) : 100 %
- Mise à la retraite par l'employeur : 0 %

Âge de départ en retraite

- Cadre : 65 ans.
- Non Cadre : 63 ans.

• Statistiques par catégorie

<i>Catégorie</i>	<i>Nombre au 30/06/2011</i>	<i>Age moyen au 30/06/2011</i>	<i>Ancienneté moyenne au 30/06/2011</i>	<i>Equivalent temps plein en 2010/2011</i>	<i>Salaire annuel brut moyen</i>	<i>Salaire annuel brut médian</i>
Cadres	43	38,64	6,68	39,7	52 018 €	38 470 €
Non Cadres	16	35,3	6,27	16,47	27 629 €	25 335 €
Total ou moyenne	59	37,74	6,57	56,17	45 404 €	34 911 €

3-Notes sur le Bilan

3.1. Immobilisations incorporelles

Les variations de l'exercice s'analysent comme suit :

Valeurs brutes €	1-juil.-10	Acquisitions	Cessions/ Virements	30-juin-11
Frais de recherche et de développement	2 193 076	394 575	0	2 587 651
Autres immobilisations incorporelles	344 759	6 364	3 016	348 107
Total	2 537 835	400 939	3 016	2 935 758
Amortissements	01-juil-10	Augmentations	Diminutions	30-juin-11
Frais de recherche et de développement	967 390	317 748	0	1 285 138
Autres immobilisations incorporelles	303 143	26 959	3 016	327 086
Total	1 270 532	344 707	3 016	1 612 224
Valeur nettes €	1 267 303			1 323 535

3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations liées aux constructions sont représentées par les agencements du siège social.

Les immobilisations corporelles sont essentiellement constituées de matériel informatique et de mobilier de bureaux.

Valeurs brutes €	1-juil.-10	Acquisitions	Cessions/ Virements	30-juin-11
Installations, agencements, aménagements.	65 913	0	0	65 913
Installations techniques, mat et out. industriels	47 394	5 809	0	53 203
Matériel de transport	12 692	0	12 561	130
Matériel de bureau, mobilier	104 101	20 348	9 338	115 110
Total	230 100	26 157	21 900	234 357
Amortissements	01-juil-10	Augmentations	Diminutions	30-juin-11
Installations, agencements, aménagements.	62 446	2 529	0	64 975
Installations techniques, mat et out industriels	27 033	4 198	0	31 231
Matériel de transport	12 372	268	12 510	130
Matériel de bureau, mobilier	97 941	6 405	9 338	95 008
Total	199 793	13 400	21 849	191 344
Valeur nettes €	30 307			43 013

3.3. Immobilisations financières

Valeurs brutes €	1-juil.-10	Acquisitions	Cessions /Virements	30-juin-11
Participations	313 675	0	7,62	313 667
Dépôts de garantie versés	24 973	1 480	0	26 453
Total	338 648	1 480	8	340 120

Les participations concernent 100% de la société Holy-Dis Belgique (anciennement dénommée Logedis) et une participation de 5 % dans la société civile MDH3, propriétaire des locaux d'exploitation.

Les titres de participations dans la société SCI MDH (5% détenues par Holy-Dis) ont été cédés pour un montant de 41 300 € par acte notarié en date 19 mai 2011.

En raison des déficits successifs de la société Holy-Dis Belgique, jusqu'à cet exercice comptable les titres détenus par Holy-Dis France étaient provisionnés à 100 %, soit un montant de 313 659,83 €. Les bénéfices réalisés par cette filiale au cours des deux derniers exercices comptables (89 715,74 € en 2009/2010 et 74 578,49 € en 2010/2011) ont permis de reconstituer ses capitaux propres à hauteur de 25 466,38 €. Cette évolution a conduit à une reprise sur provisions du même montant, la provision totale passe donc à 288 193,45 € soit 91,88% de la valeur d'achat de ces titres. Voir note 3.15.

Les «Autres immobilisations financières» représentent des dépôts de garantie versés aux bailleurs du siège social et à des fournisseurs.

3.4 Stocks

Les stocks font l'objet d'un inventaire périodique. Les stocks de marchandises correspondent aux ventes connexes aux prestations d'implantation de logiciels et s'analysent comme suit :

Mouvements de l'exercice	1-juil.-10	Variation	30-juin-11
Stocks de marchandises (Valeur brute)	9 235	-3 069	6 167
Stocks de fournitures (Valeur brute)	1 863	5 913	7 777
Total	11 099	2 844	13 943

3.5 Créances clients

€	30-juin-11	30-juin-10
Clients	1 042 156	1 107 105
Clients douteux	76 374	45 788
Factures à établir	204 396	291 764
Total (valeur brute)	1 322 926	1 444 657
Provisions pour dépréciation	-21 968	-3 386
Total (valeur nette)	1 300 958	1 441 271

Toutes les créances clients ont une échéance à moins d'un an.

Mouvements des créances douteuses	01-juil-10	Augmentation	Diminution	30-juin-11
Clients douteux	45 788	107 184	76 597	76 374
Provisions pour dépréciation	-3 386	-149 256	-130 674	-21 969

L'augmentation des créances douteuses et de la provision s'y rattachant s'explique par la décision d'envoyer en cabinet de recouvrement de nombreux dossiers de créances impayées qui n'évoluaient plus depuis plusieurs années mais pour lesquels les perspectives de paiement étaient estimées favorables malgré tout. Au cours de l'exercice 2010/2011 il a été décidé d'adopter une politique plus austère face aux pronostics de paiement des factures impayées dont l'échéance a été dépassée de 6 mois ou plus. Voir note 3.15.

3.6. Autres créances

Les autres créances se répartissent de la façon suivante :

€	30-juin-11	30-juin-10
Personnel avances et acomptes	23 814	10 214
Crédit impôt pour dépenses de prospection commerciale	9 731	0
Taxe sur la valeur ajoutée	75 863	67 287
Compte courant Holy-Dis Holding SAS	43 548	41 771
Débiteurs divers	9 004	375
Total	161 960	119 646

Les débiteurs divers correspondent principalement à la subvention d'aide à l'apprentissage et avances sur frais. Toutes les autres créances ont une échéance à moins d'un an.

3.7 Fournisseurs et rattachés

€	30-juin-11	30-juin-10
Fournisseurs	474 058	421 538
Factures non parvenues	77 896	72 040
Total	551 954	493 578

Les factures non parvenues correspondent essentiellement à des factures d'honoraires. Toutes les dettes fournisseurs ont une échéance à moins d'un an.

3.8 Dettes fiscales et sociales

€	30-juin-11	30-juin-10
Dettes fiscales :		
TVA	174 203	136 163
Autres impôts et taxes	104 804	82 115
Total	279 007	218 278
Dettes sociales :		
Personnel et comptes rattachés	530 488	497 979
Sécurité sociales et autres organismes sociaux	437 864	399 401
Total	968 352	897 380
Total Dettes fiscales et sociales	1 247 360	1 115 658

Toutes les dettes fiscales et sociales ont une échéance à moins d'un an.

3.9 Autres dettes

€	30-juin-11	30-juin-10
Frais professionnels	15 195	17 606
Clients - avoirs à établir	11 509	0
IJSS	95	1 130
Divers	44	44
Total	26 843	18 780

Toutes les autres dettes ont une échéance à moins d'un an.

3.10 Produits à recevoir

€	30-juin-11	30-juin-10
Clients – factures à établir	204 396	291 764
Etat	9 004	0
Total	213 400	291 764

3.11 Charges à payer

€	30-juin-11	30-juin-10
Fournisseurs-factures non parvenues	77 896	72 040
Personnel	9 862	354
Provision congés payés	231 143	196 813
Provision primes	190 633	182 138
Provision commissions	13 240	9 373
Provision RTT	80 107	95 899
Provision CE	5 024	13 402
Provision Litiges	26 710	52 258
Charges sociales/CP	103 810	88 005
Charges sociales/primes	85 785	81 962
Charges sociales/RTT	36 048	43 154
Charges sociales/commissions	5 958	4 218
Etat	104 804	82 115
Clients- avoir à établir	11 509	0
Total	982 530	921 732

3.12 Comptes de régularisation passif

€	30-juin-11	30-juin-10
Produits constatés d'avance	1 371 979	1 394 916

Les produits constatés d'avance correspondent essentiellement à la quote-part non courue des contrats de maintenance liés aux logiciels installés. Tous les produits constatés d'avance ont une échéance à moins d'un an.

3.13 Comptes de régularisation actif

€	30-juin-11	30-juin-10
Charges constatées d'avance d'exploitation	107 469	103 578

Les charges constatées d'avance proviennent essentiellement de la régularisation de la quote-part des charges d'assurance et de la maintenance de notre ERP.

Toutes les charges constatées d'avance ont une échéance à moins d'un an.

3.14 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Les liquidités se présentent ainsi :

€	30-juin-11	Valeur de marché
Autres titres	3 504	1 699
SICAV FCP	316 954	318 660
Comptes à terme	500 000	500 000
Comptes à vue	793 331	793 331
Total	1 613 789	1 613 691

3.15 Provisions inscrites au bilan

€	30-juin-10	Augmentations	Diminutions		30-juin-11
			Prov. utilisées	Prov. non utilisées	
Provisions pour litiges Prudhommaux	52 258	26 710	37 025	15 234	26 710
Provisions pour dépréciations sur titres de participation	313 660			25 466	288 194
Provisions pour dépréciations sur stocks et en-cours	0	0	0	0	0
Provisions pour dépréciations sur comptes clients	3 386	149 256		130 674	21 968
Provisions pour dépréciations sur VMP	1 540	1 805		1 540	1 805
Total	370 844	177 771	37 025	172 913	338 677

3.16 Capitaux Propres

Les titres composant le capital social se présentent de la façon suivante, à la clôture de l'exercice social :

	Actions
Nombre de titres début exercice	835 570
Titres remboursés au cours de l'exercice	0
Nombre de titres en fin d'exercice	835 570
Valeur nominale	0.6
Montant du Capital en Euros	501 342

<u>Capitaux propres</u>	<u>Ouverture</u>	<u>Mouvements</u>	<u>Clôture</u>
Capital	501 342		501 342
Primes d'émission, de fusion, d'apport	463 344	-83 557	379 787
Réserve légale	17 946		17 946
Report à nouveau	-115 466	-112 205	-227 671
Résultat de l'exercice	-112 205	780 838	668 633
Total	754 961	585 076	1 340 037

Les capitaux propres ont augmentés de 585 076 € par rapport à la clôture au 30 juin 2010. Cette variation provient du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2011 et du remboursement partiel de la prime d'émission.

3.17 Comptes consolidés

Conformément à l'article L.123-16 du code de commerce et à l'article 16 du décret 2005-1757 du 30 décembre 2005, Holy-Dis SA n'est pas tenu de présenter des comptes consolidés compte tenu de la taille du groupe.

4-Notes sur le compte de résultat

4.1. Chiffre d'Affaires

Le chiffre d'affaires s'analyse par zone géographique et par nature de prestations et ventes :

€	30-juin-11	30-juin-10	% Variations
France	5 778 232	4 389 491	31,6%
CEE	663 330	472 551	40,4%
Etranger	107 887	182 749	-41,0%
Total	6 549 449	5 044 790	29,8%

€	30-juin-11	30-juin-10	% Variations
Ventes de marchandises	95 483	21 575	342,6%
Ventes de logiciels	1 255 213	1 205 689	4,1%
Formation	2 494 042	1 288 836	93,5%
Maintenance	2 457 086	2 317 598	6,0%
Autres prestations	247 625	211 092	17,3%
Total	6 549 449	5 044 790	29,8%

4.2 Analyse du résultat financier

€	30-juin-11
Produits financiers :	
Autres produits financiers	4 790
Reprises sur provisions et transfert de charges	27 006
Revenus de VMP	1 841
Total	33 637
Charges financières :	
Dotation aux provisions sur dépréciation des éléments financiers	1 805
Intérêts et charges assimilées	2
Total	1 807
Résultat financier	31 831

4.3 Analyse du résultat exceptionnel

€	30-juin-11
Produits exceptionnels :	
Autres produits exceptionnels	61 219
Charges exceptionnelles:	
Transactions sociale et commerciale	1 086
Autres charges exceptionnels (valeur nette comptable des éléments cédés)	59
Total	1 145
Résultat exceptionnel	60 075

Les produits exceptionnels correspondent aux plus-values sur la cession des véhiculées société et la cession des parts sociales détenues par HOLY-DIS SA dans la société SCI MDH.

Les charges exceptionnelles correspondent aux moins-values sur la cession des véhiculées société.

4.4 Allègement de la charge fiscale future

€	Montant
Charges non déductibles temporairement:	
Organic	5 697
Ecart de valeur liquidative sur OPCVM	1 805
Autres actifs:	
Report déficitaire	215 175
Moins value à long terme	288 193

Le montant net théorique de créance d'impôts sur les sociétés s'élève à 126 482 € et est calculé suivant un taux d'impôt sur les sociétés futur latent de 33.33% et de 19% pour le régime des moins-values à long terme.

4.5 Honoraires aux Commissaires aux comptes

Les honoraires du Commissaire aux comptes au titre du contrôle légal des comptes de l'exercice s'élève à 28 000 €.

4.6 Nature, montant et traitement des charges transférées

Les charges transférées correspondent principalement aux avantages en nature versés aux salariés.

€	Montant
Nature, montant et traitement des charges transférées :	
Avantages en nature versés aux salariés	29 089
Subventions contrats commerciaux	400
Autres indemnités	532
Total	30 021

5. Autres engagements hors bilan

5.1 Engagements donnés hors bilan

Engagements de crédit-bail mobilier (1)	295 222
Engagements an matière de pensions, retraites, et assimilés	92 835
Autres engagements donnés :	
Effets escomptés non échus	0
Convention ANVAR/HORIZON engagement de revers si retour à meilleure fortune 2004 à 2012	27 005
Convention ANVAR/ARIANE engagement de revers si retour à meilleure fortune 2004 à 2012	30 490
Total	352 717

(1) Il s'agit des véhicules de tourisme et matériel informatique.

Détail : Viaxel (6 véhicules) : 184 105 €

Toyota France Financement (2 véhicules) : 47 257 €

General Electric Capital Equipment (matériel informatique) : 63 859 €

Pour les conventions ANVAR (devenue Oséo depuis le 30/06/2005), le retour à meilleur fortune se détermine en fonction de la réussite du projet (commercialisation du produit) et du chiffre d'affaires généré par cette commercialisation sur une période définie.

5.2 Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant.

5.3 Les aides publiques reçues liées à la protection de l'environnement

€	Montant
Nature, montant et traitement des produits transférés :	
Bonus grenelle environnement	3 400
Total	3 400

Les produits correspondent aux subventions reçues pour l'achat des voitures non polluantes.

5.4 Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	39,99
Employés, Techniciens & Agents de maîtrise	15,89
Ouvriers	
Total	55,88

5.5 Liste des filiales et participations

€	Capital	Réserve et report à nouveau	Quote-part du capital détenu	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Prêts et avances consentis	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires 30/06/11	Résultat 30/06/11	Dividendes encaissés
Holy Dis SA Belgique	75 000	-25 466	100%	313 660	0			547 489	74 598	0

Situation nette de la filiale belge au 30/06/2011.

5.6 Droits individuels à la formation

La loi n° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social modifiant les articles L933-1 à L933-6 du code du travail, ouvre pour les salariés bénéficiant d'un contrat de travail à durée indéterminée de droit privé, un droit individuel à formation d'une durée de 20 heures minimum par an, cumulable sur une période de six ans (plafonné à 120 heures).

Ces droits acquis par l'ensemble des salariés présents au 30 juin 2011 sont pour 46 salariés ayant plus d'un an d'ancienneté de 4 792 heures.

Aucune demande à ce titre n'ayant été formulée, aucune provision n'a été comptabilisée.

Informations concernant les entreprises liées

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Articles 10 et 24-15)

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières			
Participations	313 660		
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Total immobilisations	313 660		
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances			
Créances clients et comptes rattachés	56 226		
Autres créances	43 548		
Capital souscrit appelé, non versé			
Total créances	99 774		
Valeur mobilières de placement			
Disponibilités			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 750		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total dettes	4 750		

Il n'existe pas de transaction significative avec des parties liées conclues à des conditions anormales de marché.

Tableau de variation des flux de trésorerie

	2010-2011	2009-2010
<u>Flux de trésorerie liés à l'activité</u>		
Résultat net	668 633	-112 205
- +/- amortissements et provisions (hors actif circulant)	303 751	389 013
- plus values de cessions nettes d'impôts	57 615	-42 135
- transfert de charges au compte de charges à répartir		
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat		
Capacité d'autofinancement (CAF)	914 769	318 943
- Variation des stocks	2 844	4 396
- Variation des créances	-97 423	-26 257
+ Variation des dettes	204 781	141 125
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	299 360	162 986
Flux net de trésorerie lié à l'activité	1 214 129	481 930
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</u>		
- Acquisitions d'immobilisations	428 576	331 896
+ Cessions d'immobilisations nettes d'impôts	57 615	41 150
+ Réduction d'immobilisations financières		
+/- Variation des créances et dettes sur immobilisations		
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-370 961	-373 046
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</u>		
- Dividendes versés	83 557	83 557
- Avance Holy-Dis Holding	1 777	1 809
+ Emission d'emprunts		
- Remboursement d'emprunt		
+ Subventions d'investissement reçues	3 400	
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-81 934	-85 366
Variation de trésorerie de l'exercice	761 234	23 518
Trésorerie à l'ouverture	852 554	829 036
Trésorerie à la clôture	1 613 789	852 554
Variation de trésorerie	761 234	23 518